Pour qui ?

La grille s'adresse aux directions des écoles maternelles et primaires et à leurs équipes.

Comment l'obtenir ?

Vous travaillez dans une école :

➔ via le SPSE ou le CPMS auquel votre école est attachée.

Vous ne travaillez pas dans une école mais vous êtes intéressé :

➔ via l'OSH.

Cette grille a été testée dans 17 implantations scolaires avec la collaboration de 7 services de Promotion de la Santé à l'Ecole et d'un centre PMS provincial.

Observatoire de la Santé du Hainaut

Institut provincial de promotion de la santé
Domaine provincial du Bois d'Havré
Secteur Prévention et Promotion de la Santé
rue de Saint-Antoine 1 - 7021 Havré
Tél. : 065 87 96 41 - Fax : 065 87 96 79
Courriel : observatoire.spps@hainaut.be

Visitez notre site Internet :
http://observatoiresante.hainaut.be

Le temps de midi dans nos écoles :

dans quelles conditions ?

Introduction

Dans le cadre du Réseau de Promotion de la Santé à l'Ecole (RPSE) mis en place en Province de Hainaut, différents Services de Promotion de la Santé (SPSE), un Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) et l'Observatoire de la Santé du Hainaut se sont associés pour concevoir et tester une grille d'auto-évaluation des temps de midi destinée aux écoles maternelles et primaires de la Province.

Une grille, pour quoi faire ?

Elle est utile pour analyser différentes facettes du temps de midi afin de mettre en avant les éléments qui favorisent la prise d'habitudes alimentaires saines et ceux qui la limitent.

Elle permet :

- de réaliser une analyse de situation à un moment précis ;
- d'objectiver une situation ;
- de faire remonter les informations vers le pouvoir organisateur ;
- d'informer ;
- d'évaluer les changements.

Elle est utile en début de projet de promotion d'habitudes alimentaires saines afin de fixer les priorités de travail. Par la suite, elle permet de suivre les changements et de vérifier qu'ils se maintiennent.

Son contenu ?

Elle comprend :

- une fiche signalétique qui permet de préciser qui participe à l'analyse et à quelle période.

- six fiches qui permettent d'analyser les éléments suivants :

    - l'offre alimentaire ;
    - le(s) lieu(x) où se prennent les repas de midi ;
    - l'organisation du temps de midi ;
    - l'encadrement ;
    - les sanitaires (toilettes) ;
    - quelques liens avec le développement durable.

  Chaque fiche propose différents critères. Pour chaque critère, trois indicateurs sont proposés : le critère est rencontré (vert), le critère est plus ou moins rencontré (orange), le critère n'est pas rencontré (rouge). De cette façon, on obtient une photographie du temps de midi qui permet de relever les éléments favorables et les éléments qui pourraient être améliorés.

- un tableau permet d'indiquer les priorités de travail retenues à la fin du document.